

# Accueil des nouveaux confirmés

Samedi 16 décembre 2017 de 14h à 21h30



**Viens  
témoigner de  
ta foi auprès des  
nouveaux confirmés !**

Apporte un plat salé ou sucré à partager

Chapelle Saint-Jean-Paul II - Allée des chênes à Perpignan



*Aumônerie de l'Enseignement Public des Lycées – 06 79 90 01 35*

# Accueil des nouveaux confirmés

Samedi 16 décembre 2017 de 14h à 21h30



**Viens  
témoigner de  
ta foi auprès des  
nouveaux confirmés !**

Apporte un plat salé ou sucré à partager

Chapelle Saint-Jean-Paul II - Allée des chênes à Perpignan



*Aumônerie de l'Enseignement Public des Lycées – 06 79 90 01 35*

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur\*

Adresse ..... Code Postal..... Ville.....

Tél. Domicile ..... Portable.....

Autorise mon fils, ma fille ..... Né(e) le.....

- A participer à la **l'accueil des nouveaux confirmés** qui se déroulera au **Parc Ducup**, (*Allée des chênes à Perpignan*), **le samedi 16 décembre 2017 de 14h à 21h30** (*les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps d'aumônerie prévus. L'absence de votre enfant à la rencontre ne pourra pas vous être automatiquement signalée, il vous appartient de vous assurer de sa présence sur le lieu du temps fort*).
- Autorise la responsable de l'aumônerie et les animateurs de son équipe à faire pratiquer tout acte médical ou chirurgical que son état pourrait nécessiter en cas d'urgence.
- Autorise les animateurs ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture de mon enfant.

Fait le..... à.....

Ecrire à la main « lu et approuvé »

Signature des parents

**Apporte** un plat salé ou sucré à partager.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... père, mère, tuteur\*

Adresse ..... Code Postal..... Ville.....

Tél. Domicile ..... Portable.....

Autorise mon fils, ma fille ..... Né(e) le.....

- A participer à la **l'accueil des nouveaux confirmés** qui se déroulera au **Parc Ducup**, (*Allée des chênes à Perpignan*), **le samedi 16 décembre 2017 de 14h à 21h30** (*les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps d'aumônerie prévus. L'absence de votre enfant à la rencontre ne pourra pas vous être automatiquement signalée, il vous appartient de vous assurer de sa présence sur le lieu du temps fort*).
- Autorise la responsable de l'aumônerie et les animateurs de son équipe à faire pratiquer tout acte médical ou chirurgical que son état pourrait nécessiter en cas d'urgence.
- Autorise les animateurs ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture de mon enfant.

Fait le..... à.....

Ecrire à la main « lu et approuvé »

Signature des parents